

## LANCEMENT DU PROJET ECOZA

### EDITO

"L'association des Entreprises de la Chapelle sur Erdre (ECE), dont votre entreprise ou établissement est adhérente, a lancé ce projet de mesure des usages en matière d'énergie dans le cadre de ses objectifs de diminution des émissions des GES\*. Ce projet ambitieux est un excellent exemple de solution déployable à grande échelle et duplicable dans le monde. Notre association est un terrain d'expérimentation et les salariés travaillant à La Chapelle-sur-Erdre bénéficient de ces actions concrètes. Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que le développement durable est une réalité, ici, et maintenant.

\*Gaz à Effet de Serre

**Philippe OLERON, président, Gilles POUSSIER, vice-président**

### Présentation du projet ECOZA

Lancé en mai 2012, le projet ECOZA, unique en France, rassemble 12 entreprises adhérentes de l'association ECE qui souhaitent réduire leur impact environnemental: AT&MIS, Mairie de la Chapelle sur Erdre, Goubault, Sigma Informatique, Laboratoire Humeau, Ubbink, Vif, Adeclim, Mismo Informatique, Oléap, Prosytel et CER. L'objectif ? A partir des relevés de consommations et de capteurs placés dans l'entreprise, détecter les dérives de consommation d'énergie et proposer des améliorations. C'est dans ce cadre que l'ensemble des employé(e)s sont invités à participer à l'effort collectif ! Pour vous aider, vous recevrez chaque trimestre une newsletter thématique sur les écogestes à appliquer au bureau.

	2013												2014		
	Mars	Avr.	Mai	Jui	Juil	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev	Mars		
Informatique, téléphonie															
Climatisation, ventilation															
Éclairage, autres équipements															
Chauffage, Eau chaude															

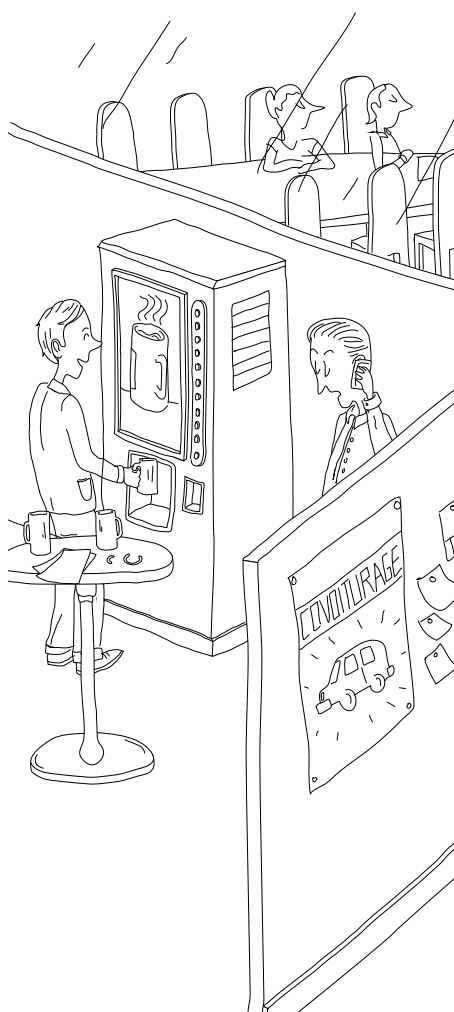
Un bilan des consommations par entreprise et des actions menées sera envoyé en clôture de chacune des animations. Enfin, une boîte à outils sera mise à disposition tout au long du projet.

### Thématique n°1 : l'informatique et la téléphonie

**Action n°1 :** Mettre hors tension les ordinateurs tous les soirs et week ends. La consommation annuelle d'un ordinateur de bureau est en moyenne de 276 kWh (soit autant qu'un lave vaisselle). Un ordinateur même en veille consomme toujours 20 à 40 % de sa consommation en marche. Et même éteint, il continue à consommer. C'est pourquoi il est indispensable d'utiliser des multiprises à interrupteurs permettant de supprimer toutes les veilles « cachées ».

**Action n°2 :** Configurer la mise en veille des écrans. Ne confondez pas économiseurs d'énergie et économiseurs d'écran ! Ces derniers -destinés initialement à prolonger la durée de vie du matériel- peuvent faire appel à des graphismes 3D qui consomment autant sinon plus que le mode actif ! Aujourd'hui les écrans supportent très bien les extinctions répétées. Une mise en veille permet de réduire de 60 à 80 % la consommation de l'ordinateur mais en cas d'absence supérieure à 15 mn, éteignez simplement l'écran !

**Action n°3 :** Configurer la luminosité de l'écran. Diminuer la luminosité de l'écran permet également d'en réduire les consommations et améliore le confort visuel.



Source Ademe

LA LETTRE

# ECOZA

n°1 - Avril 2013

## Le saviez-vous ?

**4 % des écrans et 15 % des unités centrales sont allumés en permanence !**

**Action n°4:** Réduire les consommations liées aux TIC. Dans une entreprise de 100 personnes en France, chaque collaborateur reçoit chaque jour environ 58 courriels et en envoie 33. L'envoi de ces 33 mails d'1 Mo à 2 destinataires génère annuellement les émissions équivalente à 1000 km en voiture (soit 180 kg de CO<sub>2</sub>) ! Les consommations liées aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) augmentent de 10 % par an ! Il faut, dans la mesure du possible:

- limiter le nombre de destinataires, et privilégier le contact humain quand c'est possible
- limiter le temps de lecture en rédigeant des documents faciles à lire
- limiter le nombre de pièces jointes et leurs poids
- limiter le stockage des courriels (suppression des spams et des mails obsolètes)
- simplifier les recherches sur le web (entrée directe de l'URL, utilisation des « favoris », utilisation de mots clefs précis lors des requêtes web)

**Action n°5 :** Débrancher les imprimantes soirs et week ends. 80 % de la consommation d'une imprimante se fait en mode « attente » ! N'oubliez pas de couper la multiprise à interrupteur soirs et week ends! Utilisez également de préférence le mode photocopieur pour les impressions en grande quantité.

**Action n°6 :** Débrancher systématiquement les chargeurs lorsqu'ils ne sont plus utilisés. Lorsque les batteries de votre ordinateur portable sont chargées, inutile de laisser le chargeur branché lorsque vous l'éteignez.

**Action n°7 :** Éteindre la connexion internet la nuit quand c'est possible.

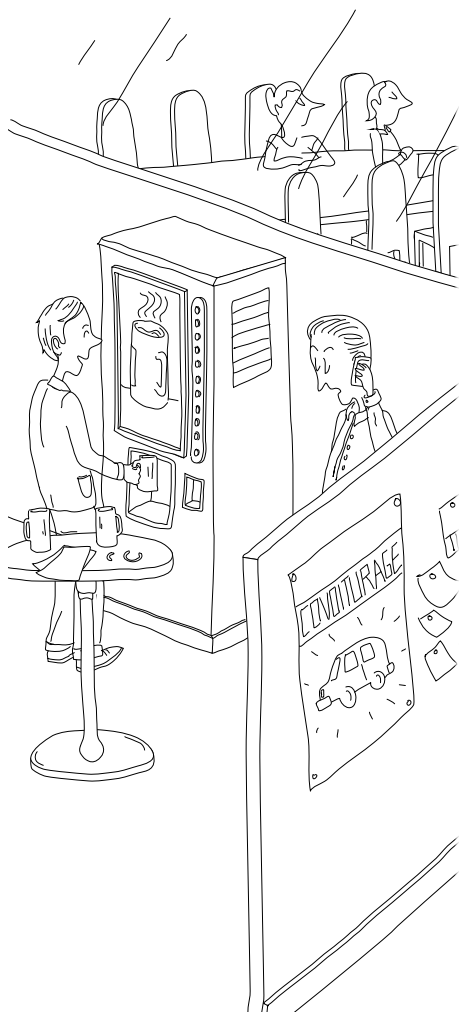
### Pour aller plus loin

- Guide pratique ADEME "Internet, courriel : réduire les impacts"
- Guide pratique ADEME "Être écocitoyen au bureau"
- [www.planete-bureau.fr](http://www.planete-bureau.fr)

Pour vos questions, ou si vous souhaitez organiser une action individualisée dans votre entreprise, votre interlocuteur est:

Bruno JARNOUX : [bruno.jarnoux@atmis.fr](mailto:bruno.jarnoux@atmis.fr)

Pour vos questions d'ordre technique, contactez:  
Delphine LISSOT (association ALISEE)  
[dl@alisee.org](mailto:dl@alisee.org)  
02 40 89 23 22 Poste 120



Source Ademe

#### Partenaires techniques



#### Partenaires financiers

